



La lettre



CARREFOUR de la DEFENSE - octobre 2017

LA J.N.R. 2017 : "ENGAGES ENSEMBLE"

Cette journée nationale s'est déroulée sur l'ensemble de l'hexagone depuis le 13 octobre, date du premier anniversaire de la création de la "GARDE NATIONALE" (voir page 4). Cette manifestation, qui va encore durer plusieurs semaines, se poursuivra jusqu'au 11 novembre. Elle sera l'occasion de multiplier les contacts entre les réservistes et la population.

Cette année, dans notre département, elle se déroulait au Lycée Edouard-Vaillant à VIERZON. Une décentralisation voulue par le Général BONNET, car durant plusieurs années cette journée s'était tenue dans différents Etablissements de BOURGES.

Au-delà de cette rencontre désormais traditionnelle, l'armée entend impliquer d'avantage la jeunesse et la solliciter face à une menace terroriste qui prend des formes jusqu'alors inédites. Elle souhaite canaliser les jeunes afin de répondre à leur besoin d'engagement qui les a fait se renseigner dès les premiers attentats auprès des centres d'information des armées.

Les stands des différentes réserves (Air, Terre, Gendarmerie et Réserve Citoyenne) ont été ouverts de 10 heures à 17 heures au personnel et aux élèves du lycée. L'après-midi était réservé à la présentation de la Garde Nationale et aux témoignages de jeunes réservistes.

C'est ainsi que nous avons pu écouter AUDREY, vingt-et-un ans, gendarme adjoint de réserve, qui depuis toute petite a voulu faire ce métier pour ces valeurs, se rendre utile et être au service de ses contemporains. Audrey a



été élève dans ce même lycée avant d'obtenir un D.U.T. à Issoudun, puis de passer le concours de recrutement. C'est une battante, une passionnée et elle fait preuve d'une belle maturité pour s'exprimer en public.

Puis ce fut le tour d'AURELIEN, mais tout aussi passionné ; il nous a confié avoir pris de l'assurance depuis qu'il a rejoint la réserve.

Quant au troisième témoignage, il fut un peu différent. REGIS appartient à la Réserve Citoyenne de Défense et de Sécurité qui est constituée de volontaires agréés auprès des autorités mili-

taires en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Son rôle principal est de diffuser l'esprit de Défense et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile. Collaborateurs bénévoles du service public, les Réservistes Citoyens de défense et de sécurité sont des ambassadeurs de la Défense et de la Gendarmerie. Ils ont choisi de servir en faisant bénéficier les forces armées et formations rattachées, de leur expertise et de leur connaissance du tissu socio-économique local. Ils sont aujourd'hui 2 778 au sein du Ministère des Armées et 1 227 au sein de la Gendarmerie. Un peu plus âgé qu'AUDREY et AURELIEN, parfaitement intégré dans la société où il exerce une profession de responsable, REGIS ne regrette pas son choix.



Cette lettre est aussi la vôtre !

Si vous avez des suggestions à nous faire parvenir (photos de manifestations et cérémonies patriotiques, idées d'article), des questions à nous poser, n'hésitez pas, appelez-nous au 02 48 68 75 63 ou envoyez-nous un courriel à fonctionnel18@gmail.com



CONGRES des ANCIENS du 1er R.I. Bernard COFFIN décoré de la Médaille Militaire



Ce n'est qu'un au revoir !

Je connais nombre d'entre vous depuis fort longtemps. Presque deux mandatures pour les uns. Certains sont même devenus des amis. Merci à ceux qui m'envoient un petit mot sympathique à chaque parution de cette lettre, de votre lettre. Mais voilà, la lassitude se fait sentir et puis, comme disent certains, il faut savoir "se retirer pour se renouveler" avant de devenir grincheux et acariâtre. Chers Correspondants Défense et vous qui lisez cette lettre je vous quitte.

Durant toutes ces années, j'ai connu sept D.M.D. Adjoints ; avec le "noyau dur" du Carrefour de la Défense nous avons même connu une période "sans". Ce fut difficile, mais nous avons réussi à surnager, ceci grâce à une poignée d'anciens et aussi à quelqu'un d'exceptionnel : je veux parler de l'Adjudant-Chef CANIVET Magalie était compétente, mais c'était surtout une amie. Vous aussi, mon Général, vous nous avez aidés à franchir ce mauvais cap. Grâce à votre présence, votre compréhension, nous avons pu faire du Carrefour de la Défense une structure solide. Avec seize réservistes, bientôt dix-huit, notre maillage du département devient cohérent.

Je peux donc partir en toute sérénité. Je passe à celui qui va me succéder un outil de bonne qualité, j'espère qu'il saura en faire bon usage. Je lui dirais tout simplement, tout en lui souhaitant bonne chance, que la direction du Carrefour est un travail qui réclame beaucoup de présence et de modestie si on veut être agréé par ses pairs.

Bon, cessons de donner dans le mélo ; d'ailleurs, nous nous rencontrerons à nouveau, probablement dans ces lieux où se perpétue le devoir de mémoire.

A bientôt !

Cdt (RC) Hubert JOBINIOT
Directeur du Carrefour de la Défense
du Cher

Les 28 et 29 septembre dernier, les anciens du 1er R.I. ont tenu leur congrès annuel. Ce furent deux journées intenses pour Didier RENAUD qui assure désormais la présidence de l'association après les seize ans de mandat assurés par Paul PINTENAT. Lorsque l'on évoque la libération dans le sud du département, le 1er R.I. n'est pas une simple référence mais la référence et le nouveau Président est bien décidé à perpétuer sa mémoire.

La première journée était consacrée à la tournée des stèles à St-Aignan-des- Noyers,

Sagonne, Charly, Avord, St-Just, Annoix, Uzay-le-Venon et Meillant. L'aspect ludique de cette manifestation n'était pas oublié puisqu'en fin d'après-midi les militaires du 1er R.I. ont chaussé les crampons et disputé un match de football amical qui les a opposés à l'U.S.Dun sur le terrain de Colombier.

La deuxième journée s'est poursuivie par une prise d'arme au Monument aux Morts de Dun-s/Auron avec la remise de la Médaille Militaire à Bernard COFFIN, membre du conseil d'administration des anciens du 1er R.I.



LA Base Aérienne 702 RECRUTE

Autour de ses pilotes, l'Armée de l'Air recrute dans de nombreux corps de métiers, faisant appel à des compétences les plus diverses ; soit une cinquantaine de métiers qui vont des mécaniciens aux contrôleurs aériens, en passant par les commandos, les techniciens réseaux ou télécoms ou les spécialistes de renseignements. L'Armée de l'Air est moderne, technique et innovante et offre de nombreuses opportunités pour qui veut construire une véritable carrière. Pour illustrer notre propos, la BA 702 à AVORD recrute bon an, mal an, une centaine de jeunes français.

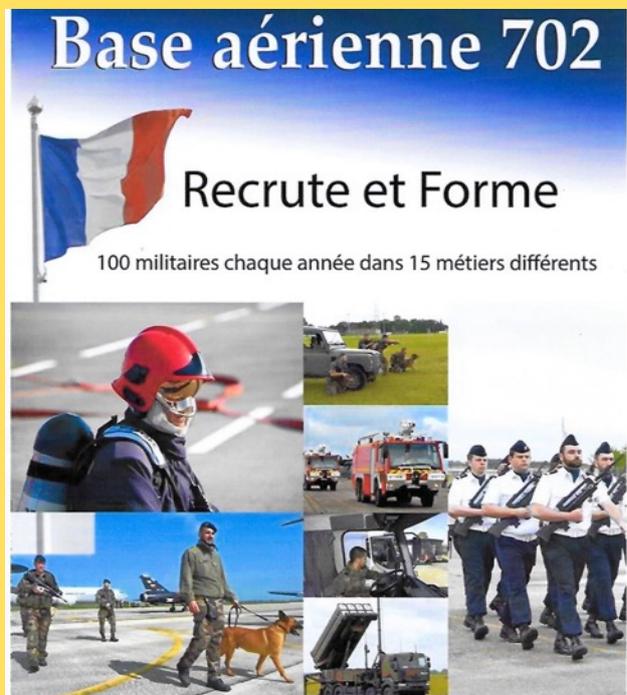
Panorama des métiers : Qu'ils s'adressent à des militaires du rang, des sous-officiers ou des officiers, les domaines d'activités restent les mêmes, seuls les métiers et les responsabilités sont différents. En voici la liste : opérations aériennes, systèmes aéronautiques et mécanique générale, sécurité, protection, systèmes d'information et de communication, bâtiments/infrastructures, transport/logistique, administrations/ressources humaines, santé, communication.

Recrutement : Pour les volontaires militaires du rang, le recrutement est permanent (contrat de un an renouvelable). Il faut être âgé de 17 ans minimum lors du dépôt de candidature et de 24 ans au plus à la date de signature du contrat et justifier au minimum d'un niveau scolaire de 3^{ème}.

Pour les sous-officiers, le recrutement est permanent (contrat initial de cinq ou six ans en fonction des spécialités, renouvelable avec possibilité d'accès au statut de carrière). Il faut être âgé de moins de vingt-cinq ans à la date de la signature du contrat (moins de trente ans pour certains spécialistes), être titulaire au minimum d'un baccalauréat.

Pour les officiers de carrière, recrutement sur concours, selon niveau d'études et diplôme. Il faut être âgé de vingt-deux ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours (vingt-cinq ans pour le concours sur titre), justifier de l'obtention du diplôme demandé selon le type de concours, être médicalement apte pour le corps d'officiers postulé.

Pour en savoir plus : prenez contact avec la BA 702 d'AVORD - cellule recrutement - avenue de Bourges - 18520 AVORD; Tél : 02 48 68 40 98 - mail : sr.avord@laposte.net



Base aérienne 702

Recrute et Forme

100 militaires chaque année dans 15 métiers différents

HOMMAGE aux HARKIS



Dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux harkis, une cérémonie empreinte de dignité s'est déroulée devant la stèle qui leur est dédiée au cimetière St-Lazare à Bourges. Cette journée a été instituée en reconnaissance des sacrifices consentis par ceux qui voulaient rester français. En effet, c'est le 25 septembre 2001 que le Président CHIRAC instaurait cette journée d'hommage reconnaissant officielle-

ment le martyr des harkis. Le 31 mars 2003, le Président de la République promulguait un décret officialisant la date du 25 septembre.

Le message de Mme Geneviève DARIEUSSECO, secrétaire d'Etat après de la Ministre des Armées, a été lu par M. Thibault DELOYE, secrétaire général de la Préfecture du Cher.

CA S'EST PASSE EN OCTOBRE

Le 24 octobre 1942 : mort du Lieutenant-Colonel AMILEK-VARI à El Alamein. Né dans le Caucase (en Georgie) et descendant de la famille des Sadguinidze qui a donné de nombreux chefs de la cavalerie au Tsar, Dimitri AMILAKVARI (onze ans) émigre avec ses parents lors de la révolution bolchévique en 1917, d'abord à Istanbul, puis à Paris. Après sa sortie de St-Cyr il choisit la Légion Etrangère où il sert à titre étranger, notamment au Maroc. Durant la seconde guerre mondiale, il participe à la campagne de Norvège au sein de la 13^{ème} DBLE avec le Colonel MONCLARE. Il embarque pour l'Angleterre le 22 juin 1940 et se rallie à de Gaulle. Il combat ensuite en Érythrée et en Syrie et prend le commandement de la 13^{ème} DBLE avant la bataille de Bir Hakeim. Il est fait compagnon de la Libération par le Général de GAULLE en août 1942. Ayant pour mission de prendre le plateau d'Himeimat durant la bataille d'El Alamein, il est tué par un éclat d'obus.

RETOUR au SERVICE OBLIGATOIRE : une UTOPIE

L'idée a fait couler beaucoup d'encre, certains politiques l'ont évoqué, d'autres l'ont réclamé, mais est-ce bien raisonnable au regard des difficultés à rétablir ce type de service national et du coût prohibitif pour nos finances publiques ? Certains ont pensé que c'était une solution à cette question qui ronge notre société : comment retrouver la cohésion nationale, comment éviter que ceux qui haïssent notre pays en arrivent à massacrer leurs compatriotes à coups de camions fous lâchés dans la foule, ou tout simplement de machettes ou bien de couteaux de bouchers ? Peut-on imaginer qu'un seul mois passé dans un environnement militaire, à vivre des activités que tous devront pouvoir suivre, pourra compenser les carences d'une éducation laxiste, voire de déradicaliser certains d'entre eux ?

IRREALISTE : Une classe d'âge compte environ 800 000 jeunes. Pour une durée d'incorporation d'un mois, il est possible de rassembler 100 000 jeunes tous les mois et demi et laisser entre chaque période le temps aux cadres de préparer l'arrivée du contingent suivant. Si l'on tient compte du temps passé avec les différentes formalités à accomplir, cela ne laisse que trop peu de temps pour mener à bien une formation, même élémentaire.

Outre l'infrastructure inexistante pour accueillir simultanément ces jeunes, c'est l'encadrement qui constitue sans doute le point le plus difficile à résoudre rapidement. Pour cela, il faut recruter, former et gérer de l'ordre de 40 000 cadres et gradés supplémentaires. En outre, ces cadres devront être pour moitié des femmes destinées aux unités féminines, tant il est peu envisageable de constituer des unités mixtes avec les inextricables problèmes que cela entraînerait.

Reprendre l'idée du service national d'antan, élargi aux femmes et ramené à un mois (au lieu d'un an) apparaît comme une vue de l'esprit ou, au moins, comme une fausse bonne solution.

LA GARDE NATIONALE : un an après sa création

Voici un an, a été créée la Garde Nationale, très exactement le 13 octobre 2016. Son triple objectif était de renforcer les Armées, la Police nationale et la Gendarmerie, répondre au besoin d'engagement des jeunes et contribuer à la résilience nationale.

Il n'y a pas de différence entre Garde Nationale et Réserve. La Garde Nationale est la structure sous laquelle sont rassemblés les Réservistes des armées de Terre et de l'Air, de la Marine, de la Gendarmerie et de la Police. Les gardes nationaux ou réservistes sont pleinement intégrés dans l'active, ils n'ont pas de signes distinctifs et n'ont pas rôle en propre, mais s'inscrivent dans les missions des Armées, de la Gendarmerie ou de la Police.

Chaque réserviste devra consacrer à la Garde Nationale 35 jours d'activité en 2017, trois jours de plus qu'en 2016. 10 % des membres de la Garde Nationale sont employés au quotidien, dont 1000 dans des missions de protection. L'objectif est que d'ici à la fin 2018, le nombre des réservistes atteigne 85 000.

La première décision qu'un futur Garde National doit prendre est de savoir s'il veut s'engager pour la Gendarmerie ou la Police. Le site Web de la Garde Nationale le guide d'après ses réponses à quelques questions simples. Après une formation de quinze jours, il deviendra membre de la RO1 (réserve opérationnelle) ou

de la réserve civile de la Police. Tous reçoivent une rémunération liée à leur mission : en moyenne 1 815 € nets par an non imposables. Mais cela peut monter très vite : un retraité percevra 4 570 € pour 44 jours de réserve, un demandeur d'emploi 3 080 € pour 47 jours, un étudiant 1 520 € pour 31 jours et un actif 1 100 € pour 23 jours.

Tous ceux qui ont un passé militaire remontant à moins de cinq ans sont automatiquement inscrits dans la RO2.

Le Général Poncelin de RAUCOURT nous précise que la Garde Nationale "est sur un élan très fort et que la jeunesse est au rendez-vous". D'après lui, "il n'y a pas de difficultés de recrutement, plus d'un tiers des candidats a moins de trente ans. Il explique également que les entreprises qui voyaient des contraintes à employer des réservistes sont maintenant plus réceptives et y voient de nombreux avantages."

D'une enquête menée auprès de 4 400 réservistes, âgés de vingt à soixante-cinq ans et dans 200 entreprises, il ressortirait que les réservistes améliorent leurs performances et qu'ils posent moins de congés maladie.

SENTINELLE : plus de souplesse

Le dispositif "Sentinelle" est en train d'évoluer. De nouvelles dispositions ont fait l'objet de discussions entre Ministères des Armées et de l'Intérieur et, en toute logique, ce sont les préoccupations des militaires qui ont été retenues.

Le dispositif "Sentinelle", avec son effectif de 10 000 soldats, sera organisé en trois niveaux :

- un dispositif opérationnel permanent affecté à des missions de sécurisation de sites sensibles (gares, aéroports, ou lieux touristiques) avec 3 500 militaires,
- un dispositif de renforcement, utilisé pour la sécurisation d'évènements particuliers, composé de 3 500 militaires répartis en métropole, prêts à intervenir en quelques heures en cas de besoins ponctuels,
- plus une réserve stratégique composée de 3 000 hommes.

La répartition des effectifs devrait évoluer en fonction des besoins exprimés par les Préfets et le Ministère de l'Intérieur. Ce sont surtout les missions ponctuelles qui feront l'objet d'une planification.

Cet aménagement de "Sentinelle" permettra une meilleure gestion de la ressource humaine alors que cette mission est usante. Il s'agit de la première mise en oeuvre de la politique d'"engagement modulable" défendue par le Chef d'Etat-Major des Armées.

